

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC
1^{er} juillet 2024 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
443608	TAXI	ADMIS
452133	TAXI	NON ADMIS
439742	TAXI	ADMIS
443610	TAXI	ADMIS
452699	VTC	ADMIS

Moulins, le 4 juillet 2024

Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits	6
dont nombre de Taxi	5
dont nombre de VTC	1
Nombre de participants	5
dont nombre de Taxi	4
dont nombre de VTC	1
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	14,40/20
Taux de réussite moyen	83,3 %
Nombre de VTC admis	1
Nombre de taxis admis	3